



Versailles, le 09/02/2021

ALERTE

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **NEIGE ET/OU VERGLAS**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Yvelines (+région île de France)

Début de l'événement : mardi 9 février 2021 – 18h

Fin de l'événement : 10/02/2021 – 12

2- Description

Situation actuelle : L'ambiance est sèche et froide sur la région. Des gelées généralisées concernent l'Île-de-France en cette fin de nuit avec des températures comprises entre -4 et -1°C.

Évolution prévue : Jusqu'en soirée, le temps reste sec et froid avec aucun dégel attendu à de nombreux endroits.

Ensuite, l'arrivée d'une nouvelle perturbation va générer des chutes de neige faibles et continues jusqu'en fin de matinée de mercredi. Les sols déjà froids permettront une tenue rapide de la neige au sol : il est prévu entre 2 et 7 cm localement jusqu'à 8 à 10 cm de neige au sol. Les hauteurs les plus importantes sont attendues sur la moitié sud de la région. La neige tombant sous forme de poudreuse essentiellement, la formation de congères n'est pas à exclure localement. De plus, l'arrivée de la neige rendra les chaussées plus glissantes qu'en temps normal notamment sur le réseau secondaire rural.

De fortes gelées sont attendues mercredi matin avec des températures pouvant descendre jusqu'à -6 à -5°C.

3- Qualification de l'événement

Episode neigeux remarquable nécessitant une vigilance particulière du fait des hauteurs de neige attendues

4- Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

5- Conseils de comportements :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence